

220C0840 FR0010908533-FS0231

4 mars 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

EDENRED (Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 mars 2020, complété par un courrier reçu le 4 mars 2020, la société The Capital Group Companies, Inc.¹ (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 février 2020, le seuil de 10% des droits de vote de la société EDENRED et détenir 24 832 584 actions EDENRED² représentant autant de droits de vote, soit 10,21% du capital et 9,99 % des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions EDENRED sur le marché.

¹ Agissant en qualité d' « investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

² Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 32 299 actions EDENRED pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

³ Sur la base d'un capital composé de 243 235 007 actions représentant 248 526 691 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.